



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2024-328**

Séance publique du

19 juillet 2024

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240719-271012-DE-1-1
Date de signature : 23/07/2024
Date de réception : lundi 22 juillet 2024
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : CEZANNE 2025 - APPROBATION DE LA GRILLE DE TARIFICATIONS POUR LES BILLETTERIES EXPOSITIONS MUSÉE GRANET ET MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE, POUR LES DROITS D'ENTRÉES AUX SITES CEZANNIENS

Le 19 juillet 2024 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 juillet 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Monsieur Emmanuel HENRY, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Kayané BIANCO à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Agnès DAURES à Madame Claudie HUBERT, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Perrine MEGGIATO à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO.

Secrétaire : Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
Attractivité
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUILLET 2024

Nomenclature : 7.10
Divers

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

CO-RAPPORTEUR(S) : Madame SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, Madame ZERKANI-RAYNAL Karima

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CEZANNE 2025 - APPROBATION DE LA GRILLE DE TARIFICATIONS POUR LES BILLETTERIES EXPOSITIONS MUSÉE GRANET ET MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE, POUR LES DROITS D'ENTRÉES AUX SITES CEZANNIENS- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

En 2025, la Ville d'Aix-en-Provence consacre l'année à Paul Cézanne, autour d'une saison culturelle et artistique ambitieuse intitulée « Cézanne chez lui ».

De la Bastide du Jas de Bouffan, demeure familiale, où une nouvelle œuvre du maître aixois a été révélée en août 2023, à la montagne Sainte Victoire, icône devenue internationale, Cézanne est bien « chez lui » à Aix-en-Provence.

La présence de Paul Cézanne dans sa ville natale s'exprime avec force à travers le réseau de sites cézanniens que sont le domaine du Jas de Bouffan, l'atelier des Lauves, les carrières de Bibémus et le Musée Granet.

Ces lieux d'exception, où le maître aixois a vécu et donné cours à sa création artistique, forment un parcours unique offrant aux visiteurs une perspective totale sur sa vie et son œuvre. La Ville d'Aix-en-Provence, ville de Paul Cézanne, est donc la seule à pouvoir proposer ce parcours « sur les pas de Cézanne ».

Cézanne chez lui à la Bastide du Jas de Bouffan

La Ville d'Aix-en-Provence s'apprête donc à célébrer le retour de « Cézanne chez lui », dans la Bastide du Jas de Bouffan réouverte au public en juin 2025. Demeure familiale des

Cézanne qui l'occupèrent pendant 40 ans, la Bastide du Jas de Bouffan donne à comprendre Paul Cézanne, en tant qu'homme et son œuvre dans ses caractéristiques et sa relation au territoire. Un projet de restauration du domaine du Jas de grande ampleur a été conduit pour en faire à terme le « lieu » cézannien par excellence à Aix-en-Provence, abritant notamment le catalogue raisonné du peintre dans un centre cézannien de recherche et de documentation international.

Cézanne chez lui dans son atelier des Lauves

2025 sera également l'année de la réouverture de l'atelier des Lauves après une année de restauration. Un lieu d'immersion permettant de passer un moment avec Cézanne dans l'intimité de sa création, son dernier atelier réouvrira ses portes au public, offrant aux visiteurs une nouvelle expérience à la découverte des œuvres créées là par le peintre pendant les quatre dernières années de sa vie.

Cézanne chez lui, au cœur des carrières de Bibémus

Plateau rocheux et trésor du patrimoine, les carrières de Bibémus apparaissent comme un véritable musée de plein air avec des points de vue imprenables sur la montagne Sainte Victoire et sur la nature environnante. Ce parcours à ciel ouvert permet de comprendre la peinture de Cézanne, au cœur d'une nature sauvage où les couleurs chaudes et froides, complémentaires, font écho à la palette de Paul Cézanne.

Une exposition exceptionnelle au Musée Granet

A l'occasion de cette remise en valeur du parcours des sites cézanniens, une grande exposition dédiée à Paul Cézanne sera présentée au Musée Granet du 28 juin au 12 octobre 2025. Elle présentera essentiellement des œuvres créées au Jas de Bouffan qui illustreront la richesse et la diversité du corpus artistique du maître aixois depuis sa jeunesse jusqu'à ses créations les plus abouties. Tous les sujets et les techniques s'y retrouvent rassemblés : les paysages, les portraits, les baigneurs et baigneuses, les natures mortes, peints à l'huile et à l'aquarelle. Cet ensemble exceptionnel, aujourd'hui éparpillé à travers le monde, sera rassemblé et sera le propos de l'exposition proposée par le Musée Granet.

Saison artistique et médiation culturelle

En résonance, la Ville d'Aix-en-Provence souhaite ponctuer l'année 2025 de propositions culturelles (expositions, installations, invitations d'artistes, performances ...) rassemblant les institutions et acteurs culturels du territoire aixois. Durant cette saison artistique pluridisciplinaire, les Musées d'Art et d'Histoire de la Ville, Pavillon Vendôme et Musée du Vieil Aix, programment deux expositions.

S'inscrivant dans le programme d'Education Artistique et Culturelle (EAC) de la Ville, la saison Cézanne 2025 entend faciliter l'accès à la culture pour la diversité des publics selon une démarche de médiation et de pédagogie. Ainsi, du 4 février au 12 octobre 2025, la galerie de La Manufacture au cœur du forum culturel se transformera en « Petite Galerie de Cézanne », dispositif pédagogique et interactif autour de l'œuvre du maître aixois.

Afin de permettre la commercialisation des sites et expositions qui accueilleront ces événements, il vous est proposé d'adopter la grille des tarifs jointe en annexe. Ces tarifs sont applicables pour la durée de l'exposition Cézanne au Musée Granet, ainsi que sur les autres

sites pour l'année 2025. Ces tarifs visent à permettre un équilibre financier, tout en maintenant la gratuité pour le jeune public et public scolaire.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les tarifs figurant en annexe pour l'exposition Cézanne au Musée Granet et l'ensemble des autres sites concernés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Chef du Service du service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2024-328 - CEZANNE 2025 - APPROBATION DE LA GRILLE DE TARIFICATIONS POUR
LES BILLETTERIES EXPOSITIONS MUSÉE GRANET ET MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE,
POUR LES DROITS D'ENTRÉES AUX SITES CEZANNIENS-

Présents et représentés : 53
Présents : 41
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 53
Pour : 53
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

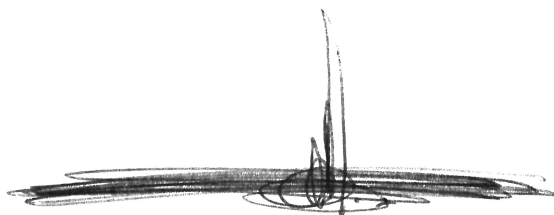
NEANT

N'ont pas pris part au vote

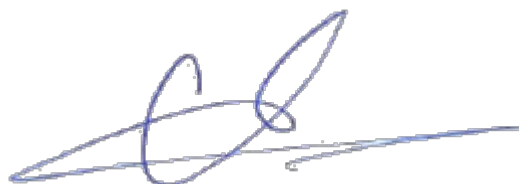
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,
Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23 juillet 2024
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

Tarifs CEZANNE 2025

		Musée Granet		<i>Modalités</i>
		Exposition Cezanne	Chapelle des pénitents blancs	
Individuel	Plein tarif	18 € : visite libre	6 €	<ul style="list-style-type: none"> • Adultes de +18ans
	Tarif spécifique		3 €	<ul style="list-style-type: none"> • Sur présentation d'un billet payant pour Cezanne 2025
	Tarif réduit	16 € : visite libre	4 €	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnés musée • Apprentis jusqu'à 25 ans • CE conventionnés • Amis du musée
	Gratuit	0 €	0 €	<ul style="list-style-type: none"> • Enfant de -18ans (sur présentation d'une carte d'identité) • Chômeurs (justificatifs de moins de 3 mois) • Carte pro ICO, ICOMOS (sur présentation de la carte) • Adhérent CCAS de la Ville d'Aix-en-Provence • Étudiant de -26ans (sur présentation de la carte) • Carte mobilité inclusion ou handicap (sur présentation de la carte), accompagnateur (sur présentation de la mention) • Guides conférenciers (sur présentation de la carte) • Carte ministère de la Culture (valable pour 2 personnes) • Carte Presse (valable pour 2 personnes) • Bénéficiaires aide sociale, minima vieillesse, handicap et RSA (sous présentation du justificatif de la CAF) • Mécènes et partenaires (sous forme d'OPEN) • Aix city pass (sur validation de la carte)
	Audio guide et visite guidée (en plus du droit d'entrée)	7 € : visite guidée 5 € : audioguide adulte 3 € : audioguide enfant	5 € : Visite guidée 3,5 € : Audioguide adulte 2 € : Audioguide enfant	En plus du billet d'entrée Gratuit pour les abonnés

Tarifs CEZANNE 2025

Groupes	Forfait unique	370 €	90 €	Forfait pour des groupes entre 15 et 25 personnes (droit de parole inclus)
	Gratuit	0 €	0 €	Pour les groupes VIP (partenaires, mécènes)
	Visite guidée avec médiateur du musée (en plus du droit d'entrée)	130 € : visite guidée 1h-médiateur de musée (hors entrée)	70 € : visite guidée 1h-médiateur de musée (hors entrée)	En plus du forfait de groupe
Scolaires	<i>Gratuité (seules les classes entrant dans le cadre du dispositif académique auront accès au musée durant l'exposition Cezanne)</i>			

Tarifs CEZANNE 2025

		Office Municipal de Tourisme		<i>Modalités</i>
		Bastide du Jas de Bouffan	Atelier des Lauves	
Individuel	Plein tarif	9,5 € : visite commentée	9,5 € : visite commentée ou Confident	<ul style="list-style-type: none"> • Adultes de +18ans
	Tarif réduit	7,5 € : visite commentée	7,5 € : visite commentée ou Confident	<ul style="list-style-type: none"> • 13 ans jusqu'à 18 ans • de 18 ans à 25 ans étudiants sur présentation carte
	Gratuit	0 €	0 €	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 13 ans, • Chômeurs (justificatifs de 3 mois) • Bénéficiaires aide sociale, minima vieillesse, handicap et RSA (sous présentation du justificatif de la CAF) • Carte mobilité inclusion ou handicap (sur présentation de la carte), accompagnateur sur présentation de la mention • Carte pro ICO, ICOMOS (sur présentation de la carte) • Guide-conférencier (sur présentation de la carte) • Carte Presse (valable pour 2 personnes) • Mécènes et partenaires dont TO et AGV (sous forme d'OPEN) • Adhérents Culture du cœur.
Groupes à partir de 15 visiteurs	Plein tarif	7,5 € : visite commentée	7,5 € : visite guidée ou Confident	Tarif unique
	Gratuit	0 €	0 €	1 gratuité par tranche de 15 billets payants
Scolaires	Tarif réduit	6,50 €	6,50 €	Hors dispositif académique, sur des créneaux Groupe. 1 gratuité par tranche de 15 billets payants / Accompagnateur De la primaire au lycée inclus. Avec un guide conférencier autorisé.

Tarifs CEZANNE 2025

	Gratuit	0 €	0 €	Avec les médiateurs du musée Granet et de l'Office de tourisme, sur des créneaux dédiés. Accompagnateur gratuit.
--	---------	-----	-----	--

	Carrières de Bibémus	<i>Modalités</i>
-Scolaire de la primaire au lycée inclus -Individuels regroupés -Groupes	Tarif unique : 6,50 €	Avec un guide-conférencier autorisé pour visite scolaire et dans le cadre de produits touristiques proposés par des prestataires

Tarifs CEZANNE 2025

		Direction des Musées d'Art et d'Histoire		<i>Modalités</i>
		Pavillon de Vendôme	Musée du Vieil Aix	
Individuel	Plein tarif	6 € : visite libre	6 € : visite libre	<ul style="list-style-type: none"> • Adultes de +18ans
	Casque de réalité augmentée (en plus du droit d'entrée)	4 €		
	Tarif réduit	5 € : visite libre	5 € : visite libre	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentis jusqu'à 25 ans • Jeunes de 18 à 26 ans • CE • Amis des musées
	Gratuit	0 €	0 €	<ul style="list-style-type: none"> • Carte mobilité inclusion ou handicap (sur présentation de la carte) • Étudiants jusqu'à -26 ans sur présentation de la carte étudiant • bénéficiaires des minimas sociaux sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois • détenteurs d'une carte invalidité • Détenteur cartes en cours de validité ICOM, ICOMOS, AGCCPF • pass culture • détenteurs d'une carte presse • détenteurs de la carte du ministère de la Culture en cours de validité • détenteurs de la carte Culture Aix-Marseille Université • adhérents du CCAS d'Aix-en-Provence • Guides conférenciers nationaux, internationaux, régionaux

Tarifs CEZANNE 2025

				et agréés <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants École d'Art Aix • Adhérents de l'association des Amis des Musées d'Aix • adhérents de l'association Culture du Cœur • adhérents de l'association Maison des Artistes • détenteurs carte citypass en cours de validité
	Visite guidée (en plus du droit d'entrée)	2 € : visite guidée	2 € : visite guidée	
Groupes	Plein tarif	6 €	6 €	Groupe de moins de 15 personnes
	Tarif réduit	5,50 €	5,50 €	Groupe de plus de 15 personnes
	Visite guidée (en plus du droit d'entrée)	2€ : visite guidée	2€ : visite guidée	
Scolaires	Plein tarif	30 €/ par classe	30 €/ par classe	Hors pays d'Aix
	Gratuité	0 €	0 €	Pays d'Aix

		Direction de la Culture	<i>Modalités</i>
		Galerie de La Manufacture	
Tous publics	Gratuité	0 €	Exposition « la petite Galerie Cezanne » du 3 février au 11 octobre 2025
Scolaires et centres de proximité	Gratuité	0 €	Ateliers de médiation.